

Exploitation et développement du potentiel d'emploi du secteur culturel à l'ère de la numérisation.

RAPPORT FINAL – POINT CLÉ

commandé par

la Commission européenne
DG Emploi et Affaires Sociales

présenté par

MKW Wirtschaftsforschung GmbH, Munich

en coopération avec

**österreichische kulturdocumentation.
internationales archiv für kulturanalysen, Vienne**

empirica Delasasse, Cologne

INTERARTS, Barcelone

Economix Research & Consulting, Munich

WIMMEX AG, Munich

Juin 2001

L'équipe responsable de l'étude

MKW Wirtschaftsforschungsgesellschaft mbH, Munich & Sarrebruck

La société MKW est spécialisée dans la recherche et les conseils dans les domaines du marché de l'emploi et de la politique de l'emploi, la mobilité et la migration de l'emploi, l'économie régionale, le tourisme, les stratégies de développement régional et les études de faisabilité. Elle possède une expérience de longue date dans la coordination et l'organisation de projets complexes au niveau de l'Union européenne (tels que EURES interalp et TransTirolia)

Contact : Dr. Jochen Reuter (jochen.reuter@mkw-gmbh.de)

Joachim Geppert (joachim.geppert@mkw-gmbh.de)

en coopération avec

österreichische kulturdokumentation. Internationales Archiv für Kulturanalysen, Vienne

Österreichische Kulturdokumentation est un institut extra-universitaire, à but non lucratif, de recherche culturelle appliquée et de documentation culturelle, spécialisé dans les importants développements nationaux, européens et internationaux de la culture, de la politique culturelle et de la recherche culturelle. Il fournit un service de conseils et d'information et offre un soutien d'expertise pour les projets de recherche.

Contact : Veronika Ratzenböck (office@kulturdokumentation.org)

empirica Delasasse, Cologne

empirica Delasasse est un institut indépendant de recherche empirique dans les domaines de développement régional, d'analyse spatiale, d'information et de consultation dans le cadre du marché unique européen, et d'élaboration de projet, gestion de projet, surveillance et évaluation de projet. L'équipe de projet jouit d'une expérience de longue date dans le domaine d'analyse régionale et de pronostics, en particulier dans l'UE.

Contact : Dr. Wolfgang Steinle (wjsteinle@empirica-delasasse.de)

INTERARTS Foundation, Barcelone

INTERARTS est un observatoire de recherche et de coopération culturelles fondé en 1995 à Barcelone. Ses trois principaux domaines d'activité sont les projets de recherche appliquée sur les politiques culturelles urbaines et régionales, les coopérations culturelles internationales en Europe et à l'étranger et les services de conseils et de formation pour les institutions locales.

Personne à contacter : Eduard Delgado (interarts@interarts.net)

Economix Research & Consulting, Munich

La société Economix Research & Consulting fournit des services professionnels basés sur une analyse théorique et empirique dans le domaine de la politique économique et sociale. Spécialisée dans le marché de l'emploi et les questions de politique sociale, elle travaille à la frontière entre les sciences économiques, sociales et juridiques.

Personne à contacter : Kurt Vogler-Ludwig (Vogler-Ludwig@economix.org)

WIMMEX AG, Munich

La société WIMMEX (WorldWide Internet Multimedia Experts) enquête, surveille et analyse les évolutions du marché du secteur TIMES : **T**élécommunications, **T**I/Internet, **M**ultimédia, commerce électronique (**E**-commerce), logiciels (**S**oftware) et sécurité. Elle possède à la fois la plus grande base de données de sociétés du secteur TIMES et le plus grand panel d'enquête de sociétés TIMES.

Personne à contacter : Edgar Vetter (edgar.vetter@wimmex.com)

Liste des auteurs**Représentants des membres de l'équipe**

Dr. Jochen Reuter	MKW Wirtschaftsforschung GmbH, Munich
Veronika Ratzenböck	österreichische kulturdokumentation. Internationales Archiv für Kulturanalysen, Vienne
Dr. Wolfgang Steinle	empirica Delasasse, Cologne
Eduard Delgado	interarts, Barcelone
Kurt Vogler-Ludwig	Economix Research & Consulting, Munich
Edgar Vetter	WIMMEX AG, Munich

Scientifiques et chercheurs

Frances Badia	interarts, Barcelona
Bellinger, Peter	empirica Delasasse, Cologne
Ellmeier, Andrea	österreichische kulturdokumentation. Internationales Archiv für Kulturanalysen, Vienne
Hanemann, Brigitte	MKW Wirtschaftsforschung GmbH, Munich
Hitzelsberger, Franz	MKW Wirtschaftsforschung GmbH, Munich
Pascal y Ruíz, Jordi	interarts, Barcelone
Pinkse, Ruud	WIMMEX AG, Munich
Tschampa, Dorothee	empirica Delasasse, Cologne

RAPPORT FINAL – RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Aperçu du secteur culturel dans l'UE

- Jusqu'à une époque récente, le secteur artistique et culturel ne revêtait qu'une importance secondaire dans l'État providence en termes d'économie et de marché de l'emploi. La culture était perçue comme une partie de la politique sociale et non comme un domaine pouvant ou devant être soumis aux critères économiques « normaux », ces critères étant considérés comme incompatibles avec la culture. De nombreux pays européens concevaient l'art et la culture comme un service public destiné à promouvoir les sensibilités esthétiques de leurs citoyens.
- Au cours des 10 dernières années, le nombre d'études scientifiques commandées et de programmes politiques relatifs à la vaste thématique de « l'économie culturelle et l'emploi » a fortement progressé. Le débat actuel sur la théorie de la culture et la politique actuelle sont caractérisés par deux processus indépendants et interactifs au niveau de leur développement : on parle d'« économisation » de la culture d'une part et de « culturisation » de l'économie d'autre part.
- La documentation de recherche recèle trois niveaux de débat très différents, chacun d'eux étant inspiré par des intérêts différents dans des domaines spécifiques de conception : des études critiques sur la culture ; des études basées sur le marché de l'emploi, approche sociologique ; des études portant sur « l'emploi dans le secteur culturel » ou sur « le secteur culturel porteur d'emplois » commandées par les décideurs de la politique de l'emploi et les groupements d'intérêts.
- Des thèmes d'étude combinant les aspects économiques, culturels et du marché de l'emploi sont au cœur des recherches actuelles. Actuellement, l'aspect politique de l'emploi joue encore un rôle secondaire. On observe néanmoins une évolution due à la nécessité croissante de légitimation du budget de dépenses publiques.
- Il n'existe pas de définition de la notion d'« économie culturelle » identique dans toute l'UE, pas plus qu'il n'existe de statistiques standardisées européennes correspondantes pouvant servir de base à la représentation empirique des développements de l'emploi dans le domaine de la culture. Enfin et surtout, les pays européens ont des perceptions très différentes du secteur culturel en raison de l'évolution historique des modes d'interprétation. La majorité des déclarations contenues dans la documentation scientifique est fondée sur des études non empiriques en raison de bases quantitatives inadéquates.
- Le développement du concept d'économie culturelle étant relativement récent, l'éventail des opinions contenues dans la documentation de recherche est très hétérogène, si bien qu'il est encore impossible de parler d'un « courant dominant » de pensée.

Le secteur culturel dans l'UE – Caractéristiques, volume et tendances de l'emploi

- Le secteur culturel est caractérisé par un nombre important de travailleurs indépendants et de très petites sociétés. On assiste à la naissance d'un nouveau type d'employeur, l'« individu entrepreneurial » ou le « travailleur culturel entrepreneurial », qui ne correspond plus au schéma classique précédent des professions à temps plein.
- Malgré la situation insatisfaisante des données, il a été possible de réaliser une délimitation statistique pratique du secteur culturel dans le cadre de la présente étude. Les principales caractéristiques quantitatives du secteur culturel ont pu être vérifiées et ont permis de fournir une solution approximative.

- Selon la définition la plus large, le secteur culturel de l'UE emploie actuellement 7,2 millions de personnes. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que celui présumé dans des études précédentes.
- L'emploi dans le secteur culturel de l'UE a connu de 1995 à 1999 un taux de croissance annuel moyen de 2,1%. Cette croissance de l'emploi s'est concentrée dans les domaines de l'art et de la culture où la demande en contenus est la plus forte, tandis que l'emploi dans les domaines typiquement industriels (tels que l'imprimerie) a enregistré une stagnation.

Les professions culturelles du secteur de la culture ont été marquées par un taux de croissance annuel important de 4,8% de 1995 à 1999, alors que le nombre d'emplois non-culturels du secteur culturel (tels que par ex. les emplois administratifs) a eu tendance à décroître.

- On escompte à l'avenir une croissance continue des emplois créatifs du secteur culturel, poussée par la forte progression de la demande des ménages et des sociétés en produits et services culturels. L'emploi se développera également dans le domaine de la distribution, mais pas au même rythme que les « produits » culturels. Les « producteurs de contenus » semblent être davantage demandés que les professionnels du marketing et de la vente.
- De manière générale, le développement rapide de la numérisation des produits culturels diminuera l'importance des médias culturels « traditionnels » tels que l'édition et l'imprimerie alors que les nouveaux médias tels que les sites Internet passeront au premier plan, y compris en termes d'emploi.

L'emploi dans la culture numérique – Caractéristiques, volume, tendances et besoins

- La « culture numérique » résulte d'une interaction entre la culture « traditionnelle » (contenu), le secteur TIMES (technologie) et les services/la distribution. Le terme de plus en plus usité secteur « TIMES » (abréviation de **T**elecommunication, **I**nternet, **M**ultimedia, **E**-commerce, **S**oftware and **S**ecurity = télécommunications, Internet, multimédia, commerce électronique, logiciel et sécurité) est utilisé dans cette étude pour désigner l'ensemble du secteur audiovisuel, c'est-à-dire le secteur multimédia dans son intégralité y compris les domaines de l'industrie culturelle tels que la télévision, l'édition et l'industrie musicale.
- Le secteur TIMES de l'UE est caractérisé par de très petites sociétés. Seulement 13,2% des sociétés ont plus de 50 employés. La proportion des travailleurs indépendants est élevée : 1,3 travailleur indépendant pour un employé. Avec 30%, la proportion des femmes employées dans ce secteur est très faible. Le pourcentage de femmes occupant des emplois créatifs est encore plus faible et seulement 20% des nouvelles entreprises TIMES sont créées par des femmes.
- La culture numérique fait montre d'une énorme dynamique en matière d'emploi, en particulier dans le domaine du multimédia et des logiciels. Ces deux sous-secteurs ayant la plus forte demande en contenu et en créativité présentent par conséquent les meilleures opportunités d'emploi pour les créatifs.
- L'UE compte à l'heure actuelle environ 1,5 millions de sociétés dans les domaines du multimédia et des logiciels qui totalisent 12,4 millions d'emplois. En supposant qu'au cours des 10 prochaines années, le taux de croissance annuel baissera de 10 pour-cent en 2001 à tout juste 3 pour-cent en 2011, nous pouvons escompter 22 millions d'emplois en 2011. Ainsi, environ 9,6 millions de nouveaux emplois seront créés dans les domaines du multimédia et des logiciels au cours de la prochaine décennie.

- Néanmoins, la main d'œuvre du secteur TIMES connaît un fort goulot d'étranglement dans toute l'UE. Cette pénurie de personnel qualifié représente l'obstacle numéro un à la croissance du secteur TIMES.
- Dans la culture numérique, l'apparition actuelle de profils d'emploi et de contenus de qualification complètement nouveaux est extrêmement intéressante pour les professionnels du secteur culturel. On peut dire approximativement pour ce secteur que le segment technique entier, y compris la technologie, les infrastructures, le matériel et l'imprimerie subira une période de stagnation relative ou même de déclin (à la fois en termes d'emplois et de contribution au processus de valeur ajoutée), mais que tous les emplois orientés vers le contenu, c'est-à-dire créatifs, continueront à présenter des taux de croissance élevés (conception de sites Web, publicité, édition, médias, enseignement, divertissement, etc.)

Bonnes pratiques pour la formation et la qualification

- Un grand nombre de bonnes pratiques dans l'UE sont liées aux profils des nouveaux emplois dans le domaine de la culture numérique et offrent des mesures de qualification correspondantes. Néanmoins, elles sont loin d'être partout suffisantes en nombre si l'on considère l'énorme besoin de qualification.
- Il existe, en particulier dans le secteur de la culture « traditionnelle », de nombreuses bonnes pratiques exceptionnelles dans le domaine de la qualification (par exemple, LIPA, DSA) qui font « tâche d'huile » sur d'autres établissements de formation existants. Des instruments de qualification nouveaux sont constamment développés dans le contexte de ces environnements novateurs.
- Généralement, les bonnes pratiques exceptionnelles sont organisées en tant que partenariats publics et privés. L'engagement des sociétés a fait ses preuves mais peut se révéler problématique, notamment si les sociétés placent trop haut la barre des résultats à court terme.
- Si les financements européens sont nombreux en particulier pour les initiatives transfrontalières, il existe en revanche très peu de mesures de qualification dans un contexte transfrontalier européen.
- La durée de la plupart des projets est limitée. En outre, l'interconnexion de projets par le biais de relations avec les universités, les établissements d'enseignement supérieur, etc., est très limitée.

Obstacles à la mobilité

- La mobilité des professionnels dans les différents états membres de l'UE est très limitée, tant au niveau transnational que transfrontalier. En dépit d'indices attestant d'une plus grande mobilité des professionnels du secteur culturel par rapport à d'autres catégories professionnelles, leur mobilité n'est pas encore vraiment élevée puisque le nombre total de professionnels mobiles est en général extrêmement bas.
- En même temps, les professionnels du secteur culturel et du multimédia sont confrontés à des obstacles à la mobilité supérieurs à la moyenne, essentiellement en raison du manque de transparence du marché de l'emploi au niveau européen. Des réseaux d'information européens et des « places de marché » européennes pour les offres d'emplois et les chercheurs d'emploi qui correspondraient aux conditions spécifiques du secteur culturel et de l'économie numérique font défaut. Cela est particulièrement vrai pour l'économie des médias, puisque des professions récentes ne sont pas enregistrées dans les statistiques publiques, ni par les administrations chargées de l'emploi.
- Pour supprimer les obstacles à la mobilité, il faudrait principalement créer un marché de l'emploi européen transparent afin de permettre aux citoyens européens de faire usage de

leur droit fondamental de liberté d'exercer une profession dans tous les pays membres de l'UE. La création de structures correspondantes est nécessaire afin de permettre la réalisation de ce droit légitime accordé à chaque citoyen européen.

- Dans ce contexte, la priorité est de créer une « plate-forme européenne d'information » assistée par Internet qui permettrait aux professionnels du secteur de la culture numérique de s'informer amplement sur les emplois à pourvoir dans d'autres pays membres de l'UE. La condition préliminaire à cela est de réaliser une classification à jour et standardisée à l'échelon de l'UE des professions du secteur de la culture numérique.

Appréciation d'ensemble

La culture numérique s'est avérée être un moteur de l'emploi dans le passé et continuera à l'être à l'avenir, essentiellement en raison de la forte demande de créativité et de contenu dans le secteur TIMES. Ce secteur présente en même temps des pénuries importantes de main d'œuvre à l'heure actuelle.

Par conséquent, les décideurs politiques doivent mieux orienter leurs instruments de politique de l'emploi vers ce secteur, tant au niveau européen que national. La politique européenne de l'emploi présente toujours un vaste déficit d'information spécifique, de communication et d'instruments de financement, en particulier dans le domaine de la formation et de la formation continue. Ainsi, dans le contexte de la politique de subventions, le secteur économique ayant les meilleures perspectives en termes de croissance et d'emploi est considérablement négligé, n'est pas suffisamment enregistré dans les statistiques d'emploi et ses besoins ne sont pas adéquatement pourvus.

Rapport final - Recommandations

Au cours des dernières années, l'économie culturelle et l'économie numérique ont toutes deux connu une forte croissance de l'emploi, supérieure à la moyenne par rapport à d'autres secteurs économiques.

Rien de surprenant dans le cas de l'économie numérique qui est le secteur en plein boom des années 90. Quant à l'économie culturelle, elle a également été capable d'étaler des chiffres impressionnants. Tandis que, dans l'ensemble, l'emploi dans l'UE a connu une croissance annuelle modérée de 1,2 % durant la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, la progression annuelle de l'emploi dans le secteur culturel a été trois fois supérieure avec 3,8 %.

Les résultats de cette étude permettent d'escompter dans un avenir proche plusieurs millions de créations d'emplois dans l'économie numérique du secteur TIMES (télécommunications, Internet, multimédia, commerce électrique, logiciels et sécurité).

Il a fallu intégrer ces deux conclusions - la forte croissance de l'emploi au cours des dernières années et les potentiels considérables de croissance de l'emploi à l'avenir - dans l'élaboration de recommandations politiques.

Nous nous sommes ainsi attelés à une tâche extrêmement difficile car il a fallu commencer par le tout début. L'élaboration des recommandations a été rendue particulièrement difficile par le fait que nous avons formulé des mesures spécifiques en nous basant sur l'hypothèse que l'économie culturelle et l'économie numérique sont des secteurs de politique de l'emploi. Autrement dit, nous avons accordé la priorité aux répercussions en matière d'emploi dans le premier secteur du marché de l'emploi. Nous avons néanmoins ainsi défini dans la section suivante des recommandations de mesures et de projets pour un domaine politique encore inexistant, puisque les décisions politiques doivent toujours être prises en traitant différemment la culture et l'économie culturelle du point de vue de la politique de l'emploi.

En conséquence, il n'existe actuellement pas de politique de l'emploi pour le secteur culturel. De plus, il n'existe donc toujours pas de structures institutionnalisées ni de définitions des responsabilités pour nombre de nos recommandations mentionnées ci-dessous.

Il est nécessaire d'entamer une série de mesures au niveau européen, national et régional afin d'exploiter le potentiel d'emploi de la culture numérique qui peut être considérée comme un secteur « chevauchant » le secteur culturel et le secteur TIMES.

Les recommandations se situent à trois niveaux :

1. Orientation et intégration politique
2. Information et communication
3. Programmes d'action positive

En ce qui concerne la Commission européenne, les services suivants sont essentiellement concernés :

Service de la Commission	Préoccupation principale concernant le secteur culturel
1. Emploi et affaires sociales	Développement du marché de l'emploi, politique de l'emploi, opportunités égales
2. Enseignement et culture	Développement de profils d'emploi, subventionnement de projets tels que dans le cas de Culture 2000
3. Politique régionale	Reprise dans les régions en crise, coopération transfrontalière
4. Société d'information	Promotion du numérique dans le secteur culturel

1. Orientation et intégration politique

Une interconnexion renforcée des mesures de politique culturelle, économique et de l'emploi constitue une condition préalable essentielle à la mise en œuvre de toutes les mesures visant à exploiter le potentiel d'emploi dans la culture numérique et améliorer la qualification des professionnels du secteur culturel. Dans ce contexte, de telles actions concentrées sont économiquement plus efficaces au niveau national et supranational qu'au niveau régional et requièrent en outre une conscience plus forte des corrélations entre la culture et l'économie.

• Interconnexion des mesures

Une coordination optimale des mesures de la part des divers acteurs responsables sera cruciale à ce niveau.

- Il est clairement nécessaire d'améliorer l'interconnexion des niveaux politiques et administratifs où se déroulent l'élaboration et l'exécution de programmes subventionnés. Il faudrait obtenir régulièrement des bureaux concernés du feed-back concernant leurs expériences dans l'exécution de programmes subventionnés. Il faudrait ensuite analyser cette information importante et en tenir compte lors de la révision des programmes existants et l'élaboration de nouveaux programmes subventionnés.
- Cela requiert en premier lieu une nette amélioration du flux de l'information entre les bureaux nationaux, la Commission européenne et le Parlement européen ainsi que le développement de techniques de feed-back sur mesure efficaces et des incitations pour les professionnels à contribuer au processus d'information régulier en faisant part de leurs idées et de leurs expériences.
- Les systèmes de subventionnement existant dans les domaines de la promotion économique et culturelle devrait être interconnectés au niveau européen ainsi qu'au niveau national et régional. La démarche initiale importante consisterait ici pour tous les acteurs à échanger, comparer et à coordonner le plus possible leurs idées et leurs points de vue. L'absence d'une telle interconnexion à l'heure actuelle génère un potentiel important de synergie réalisable.

• Nouvelles formes de programmes d'action

Une meilleure interconnexion des niveaux politiques et administratifs permettrait de développer des pistes de programmes d'action totalement nouveaux, tels que :

- Des programmes de financement du marché de l'emploi dans la culture au niveau national et européen. Exemple d'un tel programme : « Newstart », programme appliqué en Autriche de 1999 à 2000.
- Des programmes spécifiques pour les PME (petites et moyennes entreprises) dans le domaine de la culture et des médias visant à la promotion à la fois de la « haute culture » et de la « basse culture ». L'amélioration de l'interconnexion des services administratifs et politiques au niveau européen et national permettrait d'organiser de tels programmes avec nettement plus d'efficacité qu'aujourd'hui.
- La politique européenne de l'enseignement devrait d'ores et déjà accorder la plus grande priorité dans les programmes des écoles primaires aux matières musicales et artistiques (en relation avec l'utilisation des technologies et des formes de communications numériques) afin de promouvoir la créativité à l'âge où elle se manifeste le plus spontanément. Cet objectif requiert néanmoins un échange d'informations particulièrement intense et coopératif entre les institutions européennes responsables et les décideurs nationaux et régionaux car l'organisation de l'enseignement s'effectue

exclusivement au niveau national et régional. Le financement de l'équipement des écoles en matériel multimédia pourrait constituer une éventuelle mesure au niveau européen.

- **Coopération transnationale et transfrontalière**

L'exploitation du potentiel d'emploi dans le secteur de la culture numérique requiert un niveau de coopération transnationale et transfrontalière nettement plus élevé.

- Il faudrait accorder une plus grande attention aux aspects de l'économie culturelle et du marché de l'emploi dans la culture numérique pour le futur développement d'Interreg. Cela implique surtout une meilleure intégration des professionnels du secteur culturel et des sociétés de culture numérique dans le processus Interreg.
- Il faudrait davantage tenir compte des aspects culturels au niveau transnational dans le programme IST (Information Society Technologies = technologies de société de l'information). Bien que le contenu culturel et le patrimoine numérique jouent déjà un rôle important dans le programme IST, il serait possible d'inclure beaucoup plus de sous-secteurs de la culture numérique en plus du patrimoine tels que la musique, la vidéo et le design. En outre, le programme IST pourrait être utilisé beaucoup plus souvent pour des collaborations européennes.
- Pour le financement des initiatives transnationales et transfrontalières, il faudrait davantage mettre l'accent sur les initiatives locales et de PME car la majorité des idées novatrices et des nouveaux emplois voient le jour dans des sociétés de cette taille. En revanche, le subventionnement de projets d'envergure typique jusqu'à présent et qui profite essentiellement aux global players a des répercussions beaucoup moins importantes en termes d'emploi. En outre, le subventionnement de projets ne devrait pas se faire en fonction de la taille d'un projet mais être accessible à tous ceux qui en font la demande, sans tenir compte du volume financier du projet.

2. Information et communication

En ce qui concerne les activités dans les domaines de l'information et de la communication, il serait sage d'accorder une grande priorité à la création d'un bulletin d'information européen destiné à la communauté culturelle qui servirait à répertorier et mettre à jour régulièrement les tendances d'emploi les plus récentes, les besoins de qualification, les meilleures pratiques, etc. C'est un instrument très simple capable de collecter et de communiquer les recommandations et les propositions individuelles faites. Des domaines d'intérêt particulier incluent l'amélioration des statistiques officielles, la surveillance des tendances de l'emploi et des besoins de compétences ainsi que l'établissement d'une plate-forme européenne d'information sur l'emploi pour la culture numérique.

• Base statistique harmonisée

L'analyse des données d'Eurostat a montré que des instruments statistiques sont déjà disponibles pour surveiller le secteur culturel. L'étude a cependant également révélé que la base statistique existante est loin d'être suffisante pour faire face aux nombreuses questions pertinentes.

- La catégorisation distincte des activités créatives et des autres types d'activité du secteur culturel et d'autres secteurs représente une tâche majeure de l'amélioration des statistiques officielles. Par exemple, le domaine de l'architecture doit comporter des catégorisations permettant de différencier les activités d'ingénierie du travail de design créatif.
- La Commission européenne devrait, en étroite coopération avec des agences de statistiques au niveau national, régional et local, fournir des définitions claires pour la collecte et la diffusion de données concernant le marché de l'emploi dans les secteurs culturels, y compris les médias et les industries créatives.
- Une base statistique claire et harmonisée permettrait d'analyser le secteur culturel plus en détail que cela ne l'a été possible durant la présente étude et fournirait ainsi une meilleure base pour les futures décisions dans le contexte de la stratégie européenne de l'emploi.

• Surveillance des tendances de l'emploi et des besoins de compétences

- Outre l'amélioration des données statistiques officielles, il est important d'analyser régulièrement les tendances de l'emploi et les besoins de qualification en évolution permanente dans le secteur de la culture traditionnelle et en particulier dans le secteur de la culture numérique (surveillance et évaluation) au niveau européen. Il faut prendre en compte les résultats aussi tôt que possible dans l'élaboration des mesures de formation concernées.
- La culture numérique étant sujette à de rapides changements techniques et de personnels, une surveillance régulière de ces tendances n'est possible qu'en contactant directement les sociétés du secteur de la culture numérique. Cela a été montré par notre étude. Une enquête régulière sur les sociétés réalisée à l'échelon européen – éventuellement structurée sur une base régionale – fournirait au secteur de la culture numérique et aux décideurs une ressource de recherche dynamique basée sur le Web pour mettre à disposition sur demande les informations sur le marché de l'emploi et les compétences.

- **Plate-forme européenne d'information sur l'emploi pour le secteur de la culture numérique**

Afin d'améliorer les conditions de mobilité professionnelle et géographique des professionnels du secteur de la culture numérique, il est primordial de mettre en œuvre des mesures visant à renforcer la transparence du marché de l'emploi :

- La création d'une plate-forme européenne d'information comblant les lacunes d'information entre les employés et les employeurs permettrait d'augmenter la transparence du marché de l'emploi dans le secteur culturel et dans la culture numérique au niveau européen. Il faut tenir compte lors de l'élaboration de cette plate-forme du nombre élevé de travailleurs indépendants dans le secteur de la culture numérique.
- Une telle plate-forme devrait avoir les caractéristiques suivantes :
 - être basée sur l'Internet et facile à trouver,
 - fournir des offres d'emploi ainsi que des CV de postulants à des emplois
 - offrir des services de présentation aux travailleurs indépendants,
 - être de portée européenne,
 - être disponible dans toutes les principales langues européennes,
 - posséder une classification ultra-moderne et conviviale pour l'utilisateur,
 - permettre aux employeurs et aux postulants d'enregistrer leurs offres d'emploi ou leur CV de manière interactive et personnelle,
 - fournir aux professionnels toutes les informations nécessaires sur les conditions de vie et de travail dans tous les pays européens,
 - être hautement crédible et
 - offrir ses services gratuitement.
- Les instruments nécessaires à la création d'une telle plate-forme d'information hautement efficace sont déjà disponibles. La base convenant le mieux pour une telle plate-forme est le service Internet EURES de la Commission.
- L'élaboration de descriptions d'emploi dans le secteur de la culture numérique est une condition préalable et une partie intégrante de la plate-forme d'information sur l'emploi. Il faudrait créer, au niveau européen, un cadre des besoins de qualification pour les principaux emplois du secteur de la culture numérique tels que « consultant en médias » ou « directeur de projet multimédia ». On voit apparaître actuellement de nouveaux emplois tels que ceux-ci, bien qu'ils n'aient toujours pas de profil d'emploi défini et transparent. Par conséquent, la Commission devrait surveiller et structurer ces développements dans le cadre de l'initiative du dialogue social.

3. Programmes d'action positive

Pour ce qui est des programmes d'action, la Commission dispose d'un vaste choix d'instruments pouvant être adaptés à la situation spécifique du secteur culturel et du domaine de la culture numérique. Les développements de formation et de qualification sont des questions importantes du secteur culturel qui peuvent être maîtrisées par le fonds social européen. Cela inclut également des mesures de formation visant à renforcer la création d'entreprise dans les secteurs concernés. Il existe également des possibilités d'amélioration pour l'accès de groupes et régions marginalisés aux produits de la culture numérique. Des programmes existants peuvent être utilisés ici comme base pour continuer à progresser. De plus, il existe un large éventail de possibilités pour de nouveaux programmes tels que des programmes communs d'investissement culturel ou la création de laboratoires de médias décentralisés.

• Formation et qualification

L'exploitation du potentiel d'emploi dans la culture numérique requiert une vaste série de mesures relatives à la formation et la qualification :

- Une formation ultramoderne doit être disponible pour les professionnels du secteur de la culture numérique à toutes les étapes de leur vie professionnelle (« apprentissage tout au long de leur vie »). Afin d'atteindre cet objectif, il serait utile d'établir un réseau entre les organismes de formation qui soit accessible à tous les professionnels du secteur de la culture numérique.
- Il convient d'accorder une attention toute particulière aux besoins des travailleurs indépendants, des employés à mi-temps, des employés ayant des contrats de courte durée, des employés isolés et des bénévoles. Le besoin de développement continu de compétences de direction requiert également un investissement dans l'enseignement de formateurs qui comprennent ce secteur et ont de l'expérience dans le secteur.
- La mise à disposition d'une formation ultramoderne pourrait être assistée de trois manières :
 - Soutien à l'introduction de cours de formation ultramodernes dans des établissements existants ;
 - Soutien de la création de nouveaux établissements de formation ;
 - Encouragement du développement de nouvelles bonnes pratiques par la création d'un prix européen pour les programmes de formation novateurs.

L'échange de connaissances et d'expériences entre les établissements de formations ultramodernes et les établissements « traditionnels » devrait être facilité afin d'augmenter le nombre d'établissements de formation ultramodernes et d'améliorer l'infrastructure de formation :

- L'organisation d'une « plate-forme européenne de culture numérique » pourrait permettre d'atteindre cet objectif. Une telle plate-forme aurait pour tâche de relier les établissements ultramodernes, d'organiser le partenariat entre les établissements ultramodernes et les établissements traditionnels (« effet tâche d'huile ») et d'organiser des partenariats entre la recherche, la formation et l'industrie, établissant ainsi des relations entre la science/l'art et la technologie.

• Renforcer la création d'entreprise

Un grand nombre de start-up dans le secteur culturel et de la culture numérique ont échoué. Pour combattre ce phénomène, des mesures spécifiques concentrées sur le développement de compétences appropriées sont requises :

- Dans le contexte d'une « initiative d'information pour la création d'entreprise », il conviendrait d'instaurer dans les universités et les grandes écoles des cours fournissant aux étudiants les connaissances nécessaires sur les aspects économiques et organisationnels de la vie de travailleur indépendant ou d'entrepreneur (comme par ex. l'initiative « GO Kult » menée dans le Land allemand de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie).
- Un réseau européen d'« incubateurs » devrait être mis en place afin de fournir des programmes de formation d'une à deux années qui permettraient aux professionnels des secteurs culturels et du multimédia souhaitant devenir entrepreneur d'acquérir les connaissances et les compétences entrepreneuriales nécessaires. Dans le cadre de ces cours, les professionnels du secteur culturel recevraient une formation de base en management, droit, finances, etc., le but de ces incubateurs n'étant pas de fournir des idées commerciales, de la motivation et des fonds, mais des concepts de réalisation des idées commerciales. Les cours devraient être organisés en cours du soir pour permettre aux participants d'exercer normalement leur profession et être structurés en partenariats privés et publics entre les établissements de formation et les communautés locales. Le financement existant du Fonds Social Européen devrait être prolongé dans ce but (par ex. pour l'incubateur ARABUS à Helsinki).

La **création de nouvelles entreprises** par les professionnels du secteur culturel et de la culture numérique devrait être assistée par les mesures suivantes :

- Renforcer la chaîne de production des industries culturelles et les services culturels dans le contexte de stratégies de développement national, régional et transnational.
- Création de centres de compétences pour l'art, la culture et les médias : places centrales permettant aux artistes et aux professionnels de la culture de se procurer des informations sur les offres de consultation et autres opportunités de formation.
- L'accès au capital est un problème majeur pour les petites entreprises culturelles (PME et micro-entreprises). Un « financement de risque réel » privé et public et l'établissement d'un fonds de capital-risque sont indispensables pour réaliser l'objectif de création de nouvelles entreprises.

• Nouveaux programmes

De nouveaux programmes d'action sur mesure peuvent générer des répercussions supplémentaires sur l'emploi, notamment :

- Un programme commun d'investissement dans la culture

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) devraient mettre en place un programme commun pour assurer une cohésion sociale par le biais d'activités culturelles. Ce programme devrait inclure notamment des projets de tourisme culturel et l'amélioration des infrastructures technologiques du secteur culturel. Il conviendrait, dans ce contexte, de mettre l'accent sur le subventionnement de projets à long terme, viables et efficaces en termes d'emploi au lieu de subventionner des projets ponctuels.
- Création de laboratoires de média décentralisés

L'équipement et le fonctionnement de workshops régionaux portant sur les médias et la culture - centres publics de communication pour les arts, la culture, les médias ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC) - devraient être promus à l'échelon européen. Ces workshops portant sur les médias et la culture, qui représentent un autre développement du modèle d'initiatives culturelles, doivent être accessibles à chaque individu (accès local aux nouvelles technologies).

- Il conviendrait notamment de tenir compte des projets transfrontaliers dans le contexte de telles initiatives car les régions situées à l'intérieur des frontières de l'UE offrent des potentiels considérables d'emploi - un potentiel guère exploité en raison de collaborations transfrontalières sous-développées.

- **Accès aux produits de culture numérique pour les groupes et régions marginalisés**

Il convient de noter qu'actuellement une large proportion de citoyens européens ne participe pas à l'utilisation de la technologie multimédia/TIC et à l'exploitation du potentiel d'emploi dans la culture numérique. Ce phénomène revêt deux aspects :

- D'un point de vue social, ce sont essentiellement des citoyens âgés, des personnes au chômage et des femmes qui n'ont pas accès ou un accès insuffisant aux produits de la culture numérique.
- D'un point de vue géographique, les citoyens européens vivant dans des régions périphériques/marginalisées (pour la plupart rurales et/ou en crise économique) sont désavantagés en termes de disponibilité d'infrastructures de TIC par rapport aux citoyens des grandes agglomérations urbaines européennes.

L'intégration de ces groupes sociaux et régions marginalisés dans la société numérique requiert l'adaptation d'une nouvelle série de mesures aux programmes existants du Fonds Social Européen, tels que ADAPT et EMPLOYMENT, avec ses quatre aspects de l'EMPLOI - NOW (New Opportunities for Women = nouvelles opportunités pour les femmes), HORIZON, INTEGRA et YOUTHSTART.

La Commission européenne ainsi que les autorités nationales devraient mettre l'accent sur la création de conditions préalables à une « société en ligne », autrement dit, permettre l'accès à Internet pour tous les groupes sociaux dans toutes les régions européennes afin d'éviter une fracture de type « citoyens connectés » et « citoyens non connectés ». Le moyen le plus efficace pour réaliser cet objectif serait de mettre en place un programme commun d'aide financière au niveau européen, national et régional, prolongeant les initiatives existantes telles que le « e-learning » et l'« e-Europe ».

CONCLUSION

L'économie culturelle traditionnelle et la culture numérique peuvent devenir un moteur durable de création d'emplois en Europe, comme cela a déjà été démontré dans le passé :

- Une forte croissance de l'emploi supérieure à la moyenne a été observée ces dernières années dans le secteur culturel.
- Les secteurs des nouveaux médias et de la culture numérique offrent de vastes potentiels d'emploi supérieurs à la moyenne.

Tout cela s'est produit en l'absence généralisée d'initiatives politiques actives. La promotion de l'économie culturelle joue un rôle dans beaucoup de programmes importants tels que Interreg, IST et Culture 2000. Néanmoins, les organisations actuelles responsables de l'aide financière et d'infrastructures, autrement dit, les moteurs du développement de l'emploi n'ont pas été inclus, dans une large mesure, dans le contexte de tels programmes.

Dans les sections précédentes, nous avons cherché à transposer les tendances et les structures économiques des pays membres de l'UE en mesures pour le marché de l'emploi au niveau stratégique et opérationnel. Même si cela sort du cadre de l'étude de référence, l'imminence de l'entrée de pays candidats (particulièrement les pays d'Europe centrale et de l'Est) et de la liberté de circulation également escomptée dans ces pays dans quelques

années, nous amène à insister dans ce contexte sur la nécessité urgente de préparer un manuel similaire à la présente étude qui étudierait la situation et le développement à la fois de l'économie numérique et du secteur culturel traditionnel dans ces pays. Ces pays candidats à l'entrée dans l'UE connaissent également un développement très dynamique dans le secteur de la culture et celui de l'économie numérique – émanant également de leur passé socio-politique – mais qui n'a toujours pas fait l'objet d'autant de recherches que celui de l'UE. La préparation d'un tel manuel devrait commencer au plus tôt, à la fois pour permettre une intégration la plus aidée possible de ces pays et pour exploiter les potentiels d'emploi disponibles localement.

Néanmoins, cela requiert en premier lieu des décisions politiques fondamentales. Nous avons démontré au cours de cette étude que la culture numérique représente un important moteur de développement si des politiques de subventions orientées vers l'emploi sont mises en œuvre en mettant l'accent sur le premier secteur du marché de l'emploi.

On peut seulement espérer que les décideurs politiques seront capables de rendre justice à ce secteur et à son potentiel de politique de l'emploi et prendront les mesures nécessaires pour mettre à disposition les subventions correspondantes et les structures de soutien appropriées pour accroître et surveiller ces réels développements économiques. Nous espérons que cette étude aura du moins contribué à la réalisation de cet objectif.